

Formation technique EPI

Un module complet et pointu animé par
des experts du SYNAMAP



©SJOEN

2025

Une bonne maîtrise des risques professionnels, une protection adaptée et efficace, une bonne connaissance de la réglementation, c'est avant tout être bien formé !

Véritables outils de performance économique et de rationalisation des risques, les équipements de protection individuelle sont des maillons essentiels de la sécurité au travail. Mais pour avoir une protection adaptée aux conditions de travail, il est nécessaire de connaître les aspects techniques des EPI et la législation en vigueur.

La mise en place d'un plan de prévention des risques professionnels et la protection des travailleurs constituent une obligation légale pour les employeurs.

Il est donc indispensable de bien maîtriser la protection individuelle pour être en règle avec la législation. Mais le domaine de la protection individuelle est complexe, soumis à une forte réglementation qui est souvent peu ou mal connue et qui évolue régulièrement.

Expert du marché des EPI, le SYNAMAP est le mieux placé pour vous former.

Dans le cadre de sa mission de promotion de la prévention des risques professionnels et du réflexe EPI, le SYNAMAP, Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection, propose **une formation technique et réglementaire sur les équipements de protection individuelle**.

A la fois **pointue et experte, adaptée à tous les secteurs**, elle s'adresse aux équipes commerciales sédentaires ou terrain des entreprises distributrices d'EPI, acteurs et responsables hygiène et sécurité, chefs de produits, préventeurs EPI, utilisateurs, etc.

SYNAMAP

Syndicat National des Acteurs du Marché de la Prévention et de la Protection

Organisation interprofessionnelle créée en 1961, le SYNAMAP regroupe des entreprises considérées comme des acteurs directs du marché de la protection de l'homme au travail, fédérant ainsi fabricants, distributeurs, mais aussi des sociétés de conseil... C'est l'expert du marché des EPI.

Le SYNAMAP est aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des institutions nationales et européennes, des prescripteurs d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective, mais aussi des entreprises utilisatrices de ces protections.

Informations pratiques

- Lieu : 193, rue de Javel - 75015 PARIS
- Durée : 32 heures
du lundi 14h au vendredi 12h30
- Formateurs : Experts sélectionnés parmi les membres du syndicat.
- Effectif : 14 personnes
- Coût : Adhérent - 1 700 € HT
Non adhérent - 2 500 € HT
- Fréquence : 3 sessions par an
Les dates sont indiquées sur le site www.synamap.fr, rubrique "Formations"

Une formation complète et dense, que seul un syndicat professionnel est en mesure de proposer.

La formation Technique EPI est un **module complet sur les équipements de protection individuelle**, animée par de véritables experts dans leur domaine. Cette formation, d'une durée de 32 heures réparties sur 5 jours, a lieu à Paris, dans les locaux du SYNAMAP.

Elle permet d'**acquérir les connaissances indispensables sur les EPI en abordant les caractéristiques techniques et réglementaires des différents types de protection et la réglementation en vigueur** : protection auditive, gants de protection, chaussures de protection, protection respiratoire, protection des yeux et de la tête, protection haute-visibilité, protection contre les chutes de hauteur, vêtements de protection et vêtements de protection chimique.

Démonstrations produits, cas pratiques, vidéos, les intervenants de cette formation associent la pratique à la théorie, ce qui permet aux stagiaires de bénéficier d'une approche "terrain", mieux visualiser les problématiques réglementaires et évaluer l'acquisition de connaissances.

Cette formation répond à un réel besoin de maîtrise et de connaissances des EPI et de la réglementation. *Comment prescrire un bon équipement lorsqu'on ne connaît pas bien la réglementation ? Quels équipements de protection porter pour tels risques encourus ? Etc.*

La formation Technique EPI du SYNAMAP, c'est la garantie d'obtenir des réponses fiables et une formation pointue sur un domaine complexe.

PROGRAMME



Public visé

- Commerciaux (sédentaire ou terrain) des entreprises distributrices d'EPI.
- Animateurs, responsables SST, ingénieurs sécurité, acheteurs, coordonateurs SPS, médecins du travail, chefs de produits, responsables de mise sur le marché...
- Préventeurs, membres CHSCT, SST, collectivités locales et territoriales...

Pré-requis

- **Posséder** des notions de base sur les EPI et connaître le cadre réglementaire général de santé et sécurité au travail.

Objectifs

- **Renforcer** ses compétences techniques sur les EPI, avec une mise à niveau complète traitant de chaque famille d'EPI.
- **Acquérir** le vocabulaire et toutes les connaissances propres aux domaines des EPI et de la protection de l'homme au travail.
- **Savoir argumenter** dans la négociation auprès des responsables sécurité.
- **Intervenir** en véritables préconisateurs d'EPI dans l'analyse des risques.
- **Prescrire** les EPI adaptés aux différentes situations professionnelles.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, accessible aux personnes handicapées
- Apport de connaissances théoriques
- Démonstrations produits
- Illustrations, échanges d'expériences, quizz
- Documents supports de formation projetés
- Remise des documents supports de formation sur clé usb à la fin de la formation

Contenu

- Vêtements de protection chimique : 4 heures
- Protection des pieds : 4 heures
- Protection respiratoire : 4 heures
- Protection antichute : 4 heures
- Protection haute-visibilité : 2 heures
- Protection auditive : 2 heures
- Protection des yeux : 4 heures
- Protection des mains : 4 heures
- Vêtements de protection : 4 heures

Modalités d'exécution, de suivi et d'évaluation

- Feuilles de présence
- Questions écrites (QCM) pour chaque module
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

Contact

Laure CRAPARD
06 30 01 41 68 / lcrapard@synamap.fr

Déclaration d'activité

Organisme de formation N° 11 92 19295 92
Certifié Qualiopi



©SJOEN